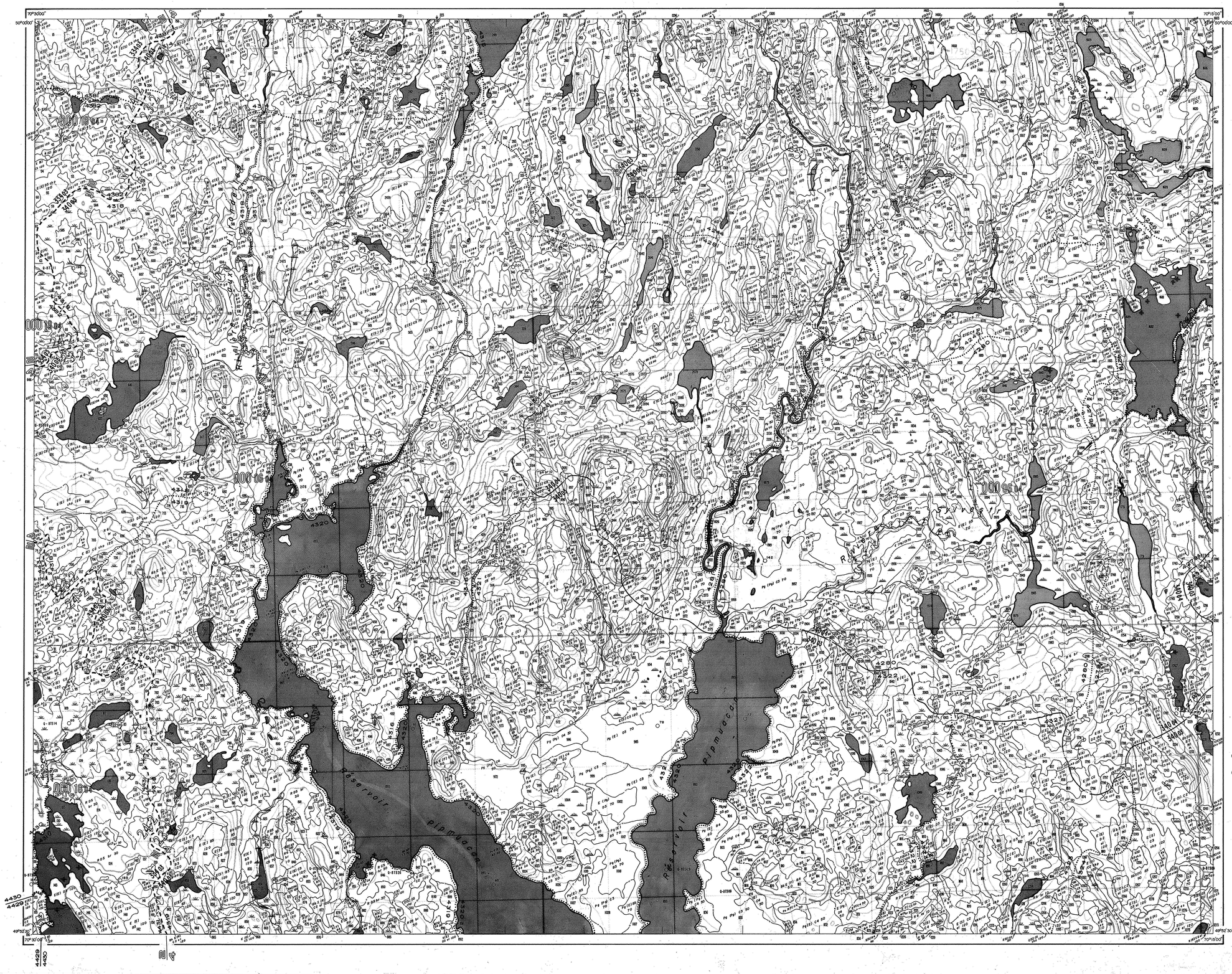

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — 1 sapin et/ou épinette blanche
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 thuya (cèdre)
— — 7 mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — 1 épinette noire et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée
— — 2 thuya (cèdre)
— — 3 mélèze
— — 4 pruche
— — 5 épinette noire et/ou pin rouge
— — 6 pin rouge
— — 7 pin gris
— — 8 sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — 1 sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée
— — 2 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pruche
— — 7 épinette noire
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — 1 pin blanc occupant plus de 75% de la portée
— — — (enrésinement) (pin occupant plus de 75% de la portée
— — — 2 thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — 1 pin rouge occupant plus de 75% de la portée
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — 1 pin gris occupant plus de 75% de la portée
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — 1 thuya occupe plus de 75% de la portée
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 pruche
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — 1 pruche occupe plus de 75% de la portée
— — 2 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 mélèze
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 6 pin rouge
— — 7 pin gris
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZIN
— — 1 mélèze occupe plus de 75% de la portée
— — 2 épinette noire
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 pin blanc et/ou rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 sapin
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)	Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillis d'essences tolérantes		
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr(R)
— — — — avec épinette noire	F1 E	F1 E(R)
— — — — avec mélèze	F1 L	F1 L(R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	SB E	SB E(R)
Bétulaie à bouleau blanc	SB Pb	SB Pb(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E(R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb(R)
— — — — avec pin blanc	BBPR	BBPR(R)
— — — — avec pin rouge	BBPB	BBPB(R)
— — — — avec épinette blanche	BB S	BB S(R)
Bétulaie à bouleau jaune avec résineux	B R	B R(R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr(R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S(R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb(R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E(R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R(R)
Érablière rouge résineuse	E rR	E rR(R)
Érablière résineuse	E R	E R(R)
Sapinière à bouleau blanc	SB Pb	SB Pb(R)
— — sur station humide	M Pb	M Pb(R)

FEUILLUS (groupements)
Feuillu
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerie
Érablière rouge
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de chêne rouge
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: 10 à 50% — 50 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–30 ans
30 "	31–60 "
50 "	61–80 "
70 "	81–90 "
90 "	91–100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70–30 (ans)	30–70 (ans)
00–30 "	30–50 "
00–30 "	50–80 "
90–50 "	50–80 "
90–50 "	50–80 "
100–70 "	70–100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jri (jeune inégienne): Plus d'dominance de feuil. tolérante, majorité des tiges entre DHP 0cm et 9cm, peuplement majoritairement jeune (moins de 50 ans).
Vieilleux inégienne: Plus d'dominance de feuil. tolérante, majorité des tiges entre DHP 0cm et 9cm, peuplement majoritairement vieux (plus de 50 ans).
Autres: peuplements majoritairement jeunes (moins de 50 ans).

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	autun
Modérée	31 à 45%	T
Forte	46 à 60 %	T
Abrupte	61% et plus	T

Superficie entourée de pentes > 31%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS DGR INC.
SIGNATURE : Jacques R. Lalibert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C1 sp 50 m C2 → densification, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C5 r 68 101 → classe de perte, classe d'âge, classe de hauteur d'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 24*
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 2*
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 16*
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 340
Bassin primaire — 04*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 94900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4430*
Région écologique — 11a
Municipalité régionale de comté — M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1987
Carte forestière : Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-L-2	22-L-1	22-K-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-15	22-E-16	22-F-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-10	22-E-9	22-F-12	

22 E/16 N.O.